

**SAS TOSCANE**  
230 AV M.DELATTRE DE TASSIGNY

33200 BORDEAUX

*Dossier financier de l'exercice en Euros*  
*Période du 01/07/2022 au 30/06/2023*

*Activité principale de l'entreprise : Restauration*

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

**Fait à LIBOURNE**  
**Le 12/10/2023**

**YVAN AUTHENAC**  
EXPERT-COMPTABLE

**CABINET KERMEL SAS**  
50 RUE JULES SIMON

33500 LIBOURNE  
05.57.74.12.42



## ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS TOSCANE  
230 AV M.DELATTRE DE TASSIGNY  
33200 BORDEAUX

relatifs à l'exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	73 261 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	290 663 Euros
- Résultat net comptable,	(29 757)Euros

Fait à LIBOURNE

Le 04/10/2023

YVAN AUTHENAC  
EXPERT-COMPTABLE



SAS TOSCANE

230 AV M.DELATTRE DE TASSIGNY

33200 BORDEAUX

## **COMPTES ANNUELS**

***CABINET KERMEL SAS***

*50 RUE JULES SIMON*

*33500 LIBOURNE*

*05.57.74.12.42*



**DETAIL BILAN ACTIF**

<b>ACTIF</b>	<b>Exercice N</b> 30/06/2023 12	<b>Exercice N-1</b> 30/06/2022 12
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		
20500000 LOGICIEL	950.00	950.00
28050000 AMORT. LOGICIEL	950.00	950.00
FONDS COMMERCIAL	20 000.00	20 000.00
20600000 DROIT AU BAIL	20 000.00	20 000.00
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	3 441.50	6 206.50
21540000 MATÉRIEL INDUSTRIEL	43 539.50	43 539.50
28154000 AMORT. MATERIEL INDUSTRIEL	40 098.00	37 333.00
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 232.67	13 270.22
21810000 INSTALL. GÉNÉRALES, AGENCEMENTS	21 138.45	21 138.45
21812000 AGENC. AMENAGT INTRA.COMM.	2 328.72	2 328.72
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	13 544.29	13 544.29
21830000 MAT DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 355.01	149.35
21840000 MOBILIER	11 626.62	11 626.62
28181000 AMORT.INST.GEN.AGENCEMENT AMEN	19 669.45	18 971.42
28181200 AMORT. AGCT.AMGT.INTRA.COM	1 172.00	939.00
28182000 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	10 171.00	6 784.00
28183000 AMORT MATERIEL DE BUREAU	283.35	149.35
28184000 AMORT. MOBILIER	9 464.62	8 673.44
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 595.00	1 595.00
27500000 DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT VERSÉS	1 595.00	1 595.00
<b>Total II</b>	<b>34 269.17</b>	<b>41 071.72</b>
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	4 125.30	5 115.10
31000000 STOCK MATIERES SOLIDES	2 541.93	2 119.26
31100000 STOCK MATIÈRES LIQUIDES	1 583.37	2 995.84
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		6 612.77
41100000 CLIENTS		6 612.77
AUTRES CREANCES	31 240.33	11 766.08
40100000 FOURNISSEURS		248.00
42100000 REMUNERATIONS DUES	44.88	500.00
42500000 PERSONNEL-AVANCES ET ACOMPTE	18.72	50.00
44566000 T.V.A. S AUTRE BIEN ET SERVICE	1 358.19	3 061.10
44586000 T.V.A. S/FACT NON PARVENUES	130.24	385.93
45503000 SAS ROME	12 446.35	
46730000 LOMBARDIE SAS	2 253.41	1 055.22
46760000 VENISE	7 173.54	6 463.53
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER		2.30
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	7 815.00	
DISPONIBILITES	3 174.59	70 092.76
51210000 BANQUE CIC	2 687.73	15 734.27
51220000 BANQUE CIC 505		53 660.00
53000000 CAISSE	486.86	698.49

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	451.87	444.61
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	451.87	444.61
<b>Total III</b>	38 992.09	94 031.32
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	73 261.26	135 103.04

**DETAIL BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice N</b> 30/06/2023 12	<b>Exercice N-1</b> 30/06/2022 12
CAPITAL	5 000.00	5 000.00
10100000 CAPITAL	5 000.00	5 000.00
RESERVE LEGALE	500.00	500.00
10610000 RESERVE LEGALE	500.00	500.00
REPORT A NOUVEAU	29 389.64	7 510.39
11000000 REPORT A NOUVEAU(SOLDE CREDIT)		7 510.39
11900000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBIT)	29 389.64	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	29 757.08	36 900.03
<b>Total I</b>	53 646.72	23 889.64
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	81 303.91	104 597.25
16410000 EMP.AUPRES DES ETS CREDIT CIC		5 094.37
16420000 EMPRUNT COVID 19	43 915.43	58 767.05
16430000 FINANCO/ACHAT VEHICULE	8 557.77	10 656.96
16440000 EMPRUNT	28 766.70	30 000.00
16884000 INT.AUPRÈS DES ÉTABL DE CRÉDIT	64.01	78.87
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	2 172.94	3 442.72
45110000 SASU ITALIE	2 172.94	3 433.76
45510100 ASSOCIE CPTÉ COURANT E.L		8.96
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	17 670.63	17 495.39
40100000 FOURNISSEURS	16 858.19	16 202.95
40810000 FOURNISSEURS	812.44	1 292.44
DETTES FISCALES ET SOCIALES	23 085.23	33 381.70
42100000 REMUNERATIONS DUES	3 209.61	9 500.53
42700000 OPPOSITIONS SALARIALES	334.00	16.00
42820000 DETTES PROV. CONGÉS À PAYER	5 033.11	2 809.66
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	10 840.03	12 151.00
43730000 KLESIA RETRAITE	336.94	3 574.03
43735000 KLESIA PREVOYANCE	620.84	1 230.00
43820000 CHGES SOCIALES CONGÉS À PAYER	1 152.36	814.63
43860000 AUTRES CHARGES À PAYER	37.63	799.31
44200000 PRELEV A LA SOURCE	82.71	321.54
44551000 T.V.A. À DÉCAISSER	736.00	1 923.00
44580100 TVA A REGULARISER	702.00	242.00
AUTRES DETTES	2 675.27	75.62
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	2 599.65	
46864000 ASS COURUES/EMPRUNTS	75.62	75.62
<b>Total IV</b>	126 907.98	158 992.68
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	73 261.26	135 103.04

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2023 12	30/06/2022 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	290 662.50	375 758.08	85 095.58	22.65
70100300 VENTES PRODUITS FINIS TI	257 952.56	330 963.30	73 010.74	22.06
70100400 VENTES PRODUITS FINIS TN	32 709.94	44 794.78	12 084.84	26.98
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>290 662.50</b>	<b>375 758.08</b>	<b>85 095.58</b>	<b>22.65</b>
PRODUCTION IMMOBILISEE	6 391.14	9 633.25	3 242.11	33.66
72600000 AVANTAGES EN NATURE SALARIES	6 391.14	9 633.25	3 242.11	33.66
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	7 815.00	33 390.50	25 575.50	76.60
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS		12 630.50	12 630.50	100.00
74000100 EXONERATION URSSAF COVID		10 904.00	10 904.00	100.00
74000400 AIDE COUT FIXE CONSO-IMPOSABLE		9 856.00	9 856.00	100.00
74001000 SUB D EXPLOITATION MUN BDX	7 815.00		7 815.00	
AUTRES PRODUITS	12.80	29.29	16.49	56.30
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE	12.80	29.29	16.49	56.30
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>304 881.44</b>	<b>418 811.12</b>	<b>113 929.68</b>	<b>27.20</b>
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	94 009.74	118 786.06	24 776.32	20.86
60110000 ACHATS SOLIDES TR	81 564.97	99 456.02	17 891.05	17.99
60112000 ACHATS INTRACOM.TR	153.88	288.79	134.91	46.72
60115000 ACHATS SOLIDES TN	222.29	851.34	629.05	73.89
60120000 ACHATS LIQUIDES TR	1 136.44	1 269.09	132.65	10.45
60121000 ACHATS LIQUIDES TN	8 442.73	13 422.18	4 979.45	37.10
60260000 EMBALLAGES	2 673.93	3 656.51	982.58	26.87
60810000 FRAIS ACCESSOIRES D'ACHATS	340.69	220.05	120.64	54.82
60900000 RABAIS, REMISE, RISTOURNE	525.19	377.92	147.27	38.97
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	989.80	497.17	492.63	99.09
60310000 VARIAT. STOCKS MATIERES	989.80	327.82	661.98	201.93
60320000 VARIAT. STOCKS D'EMBALLAGES		169.35	169.35	100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	101 067.01	124 175.09	23 108.08	18.61
60611000 EAU	728.53	223.90	504.63	225.38
60612000 ELECTRICITE	8 254.17	6 534.72	1 719.45	26.31
60620000 CARBURANT	2 002.91	1 227.46	775.45	63.18
60630000 PETIT MATERIEL & USTEN CUISINE	2 275.41	1 193.60	1 081.81	90.63
60631000 PRODUITS D'ENTRETIEN		1 218.28	1 218.28	100.00
60631100 VETEMENTS DE TRAVAIL		29.23	29.23	100.00
60632000 PETIT OUTILLAGE INTRACOM		401.00	401.00	100.00
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	441.43	558.78	117.35	21.00
60680000 AUTRES MATIERES ET FOURN	858.54	444.40	414.14	93.19
61222000 CAISSE ENREGISTREUSE POINTEX	559.56		559.56	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	18 420.00	18 391.00	29.00	0.16
61350100 LOCATIONS SCOOTERS	5 925.20	5 603.84	321.36	5.73
61350200 LOCATIONS TPE	1 281.62	1 188.00	93.62	7.88
61350400 LOC CAISSE ENREGISTR POINTEX		559.56	559.56	100.00
61520000 ENTRETIEN / BIENS IMMOBILIERS	7 149.79	1 146.94	6 002.85	523.38
61550000 ENTRETIEN / BIENS MOBILIERS		1 873.79	1 873.79	100.00
61552000 ENTRETIEN BLANCHISSERIE	5 117.20	3 850.40	1 266.80	32.90
61555000 ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	55.70	495.97	440.27	88.77
61560000 MAINTENANCE	2 123.85	77.00	2 046.85	NS
61560100 MAINTENANCE POINTEX/FIDUCIAL	1 145.32	968.73	176.59	18.23

**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
61561000 MAINTENANCE SECURITE	954.22	942.08	12.14	1.29
61600000 ASSURANCE BATIMENT PRO	2 079.50	2 013.00	66.50	3.30
61630000 ASSURANCES VEHICULES	1 064.00	1 101.19	37.19	3.38
61660000 ASSURANCE ADI S/PRET	974.27	846.81	127.46	15.05
61660200 ASSURANCE PRET COVID 2019		109.20	109.20	100.00
61661100 ASSURANCE MAT INFORMATIQUE	311.76	285.78	25.98	9.09
62140000 PERSONNEL DÉTACHÉ,PRÊTÉ À ENTR	6 000.95	14 621.66	8 620.71	58.96
62220000 COMMISS ET COURTAGE SUR VENTES	19 109.41	36 563.18	17 453.77	47.74
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	4 540.00	5 315.00	775.00	14.58
62265000 HONORAIRES JURIDIQUES	620.00	420.00	200.00	47.62
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	645.68	50.04	595.64	NS
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS	165.20	138.32	26.88	19.43
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	802.46	288.00	514.46	178.63
62311000 ANNONCES INTRA COM	1 576.42	7 685.77	6 109.35	79.49
62341000 CADEAUX SALARIES		42.23	42.23	100.00
62380000 DIVERS (DONS, POURBOIRES,)		181.91	181.91	100.00
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	188.25	342.79	154.54	45.08
62570000 RECEPTION	57.00	801.40	744.40	92.89
62600000 LIGNE TELEPHONIQUE OVH	468.95	371.88	97.07	26.10
62610000 FRAIS POSTAUX	17.25	140.76	123.51	87.75
62620000 SMS	244.80		244.80	
62640000 HEBERGEMENT	171.18	312.82	141.64	45.28
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ	2 358.60	2 159.34	199.26	9.23
62710000 FRAIS S/REMISES C.B	1 111.86	1 313.02	201.16	15.32
62711000 FRAIS S/REMISES CRT	956.18	1 802.47	846.29	46.95
62780000 COMMISSION GARANTIE PRET	252.84	252.84		
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)	57.00	87.00	30.00	34.48
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>6 050.38</b>	<b>6 615.32</b>	<b>564.94</b>	<b>8.54</b>
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	189.36	725.86	536.50	73.91
63330000 TAXE FORMAT.PROF.CONTINUE	265.41	809.31	543.90	67.21
63511000 TAXES CONT.FONCIERES DES ENT.	2 700.00	2 697.00	3.00	0.11
63512000 CVAE		257.00	257.00	100.00
63512100 TAXES FONCIERES	1 211.00	1 203.00	8.00	0.67
63514000 TAXE S/LES VEHICULES DE STE		542.00	542.00	100.00
63780000 TAXES DIVERSES	1 684.61	381.15	1 303.46	341.98
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	<b>98 873.52</b>	<b>155 314.27</b>	<b>56 440.75</b>	<b>36.34</b>
64100000 RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL	96 650.07	156 096.87	59 446.80	38.08
64120000 CONGÉS PAYÉS	2 223.45	782.60	3 006.05	384.11
<b>CHARGES SOCIALES</b>	<b>23 647.50</b>	<b>41 121.67</b>	<b>17 474.17</b>	<b>42.49</b>
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	12 829.97	24 659.51	11 829.54	47.97
64530000 COTISATIONS RETRAITE	3 823.92	6 899.10	3 075.18	44.57
64535000 COTISATIONS PREVOYANCE	2 473.08	3 027.48	554.40	18.31
64540000 COTISATIONS ASSEDIC	4 059.32	6 556.11	2 496.79	38.08
64585000 CHARGES SOCIALES S/CONGES PAYE	337.73	338.53	676.26	199.76
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	123.48	318.00	194.52	61.17
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>8 008.21</b>	<b>10 859.35</b>	<b>2 851.14</b>	<b>26.26</b>
68110000 DOT.AMORTIMMOB INCORP ET CORP.	8 008.21	10 859.35	2 851.14	26.26

**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12	<b>Euros</b>	<b>%</b>
AUTRES CHARGES	25.49		57.52		32.03	55.68
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	25.49		57.52		32.03	55.68
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	332 671.65		457 426.45		124 754.80	27.27
<b>Résultat d'exploitation</b>	27 790.21		38 615.33		10 825.12	28.03
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 178.04		1 100.48		77.56	7.05
66110000 INTÉRÊTS DES EMPRUNTS DETTES	1 178.04		1 100.48		77.56	7.05
<b>Total des Charges financières</b>	1 178.04		1 100.48		77.56	7.05
<b>Résultat financier</b>	1 178.04		1 100.48		77.56	7.05
<b>Résultat courant avant impôts</b>	28 968.25		39 715.81		10 747.56	27.06
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			3 835.68		3 835.68	100.00
77200000 PDT EXCEPTIONNEL S/ EXERC ANT			3 835.68		3 835.68	100.00
<b>Total des Produits exceptionnels</b>			3 835.68		3 835.68	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	788.83		1 019.90		231.07	22.66
67110000 PENALITES SUR MARCHES	15.73				15.73	
67120000 PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ	80.00				80.00	
67200000 CHARGES S/EX ANTERIEUR	693.10		1 019.90		326.80	32.04
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>	788.83		1 019.90		231.07	22.66
<b>Résultat exceptionnel</b>	788.83		2 815.78		3 604.61	128.01
<b>Total des produits</b>	304 881.44		422 646.80		117 765.36	27.86
<b>Total des charges</b>	334 638.52		459 546.83		124 908.31	27.18
<b>Bénéfice ou perte (Produits - Charges)</b>	29 757.08		36 900.03		7 142.95	19.36

**DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
<b>VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION</b>	297 053.64	100.00	385 391.33	100.00	88 337.69	22.92
PRODUCTION VENDUE	290 662.50	97.85	375 758.08	97.50	85 095.58	22.65
70100300 VENTES PRODUITS FINIS TI	257 952.56	86.84	330 963.30	85.88	73 010.74	22.06
70100400 VENTES PRODUITS FINIS TN	32 709.94	11.01	44 794.78	11.62	12 084.84	26.98
PRODUCTION IMMOBILISEE	6 391.14	2.15	9 633.25	2.50	3 242.11	33.66
72600000 AVANTAGES EN NATURE SALARIES	6 391.14	2.15	9 633.25	2.50	3 242.11	33.66
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	297 053.64	100.00	385 391.33	100.00	88 337.69	22.92
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	94 999.54	31.98	119 283.23	30.95	24 283.69	20.36
60110000 ACHATS SOLIDES TR	81 564.97	27.46	99 456.02	25.81	17 891.05	17.99
60112000 ACHATS INTRACOM.TR	153.88	0.05	288.79	0.07	134.91	46.72
60115000 ACHATS SOLIDES TN	222.29	0.07	851.34	0.22	629.05	73.89
60120000 ACHATS LIQUIDES TR	1 136.44	0.38	1 269.09	0.33	132.65	10.45
60121000 ACHATS LIQUIDES TN	8 442.73	2.84	13 422.18	3.48	4 979.45	37.10
60260000 EMBALLAGES	2 673.93	0.90	3 656.51	0.95	982.58	26.87
60310000 VARIAT. STOCKS MATIERES	989.80	0.33	327.82	0.09	661.98	201.93
60320000 VARIAT. STOCKS D'EMBALLAGES			169.35	0.04	169.35	100.00
60810000 FRAIS ACCESSOIRES D'ACHATS	340.69	0.11	220.05	0.06	120.64	54.82
60900000 RABAIS, REMISE, RISTOURNE	525.19	0.18	377.92	0.10	147.27	38.97
<b>MARGE BRUTE DE PRODUCTION</b>	202 054.10	68.02	266 108.10	69.05	64 054.00	24.07
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	202 054.10	68.02	266 108.10	69.05	64 054.00	24.07
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	101 067.01	34.02	124 175.09	32.22	23 108.08	18.61
60611000 EAU	728.53	0.25	223.90	0.06	504.63	225.38
60612000 ELECTRICITE	8 254.17	2.78	6 534.72	1.70	1 719.45	26.31
60620000 CARBURANT	2 002.91	0.67	1 227.46	0.32	775.45	63.18
60630000 PETIT MATERIEL & USTEN CUISINE	2 275.41	0.77	1 193.60	0.31	1 081.81	90.63
60631000 PRODUITS D'ENTRETIEN			1 218.28	0.32	1 218.28	100.00
60631100 VETEMENTS DE TRAVAIL			29.23	0.01	29.23	100.00
60632000 PETIT OUTILLAGE INTRACOM			401.00	0.10	401.00	100.00
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	441.43	0.15	558.78	0.14	117.35	21.00
60680000 AUTRES MATIERES ET FOURN	858.54	0.29	444.40	0.12	414.14	93.19
61222000 CAISSE ENREGISTREUSE POINTEX	559.56	0.19			559.56	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	18 420.00	6.20	18 391.00	4.77	29.00	0.16
61350100 LOCATIONS SCOOTERS	5 925.20	1.99	5 603.84	1.45	321.36	5.73
61350200 LOCATIONS TPE	1 281.62	0.43	1 188.00	0.31	93.62	7.88
61350400 LOC CAISSE ENREGISTR POINTEX			559.56	0.15	559.56	100.00
61520000 ENTRETIEN / BIENS IMMOBILIERS	7 149.79	2.41	1 146.94	0.30	6 002.85	523.38
61550000 ENTRETIEN / BIENS MOBILIERS			1 873.79	0.49	1 873.79	100.00
61552000 ENTRETIEN BLANCHISSERIE	5 117.20	1.72	3 850.40	1.00	1 266.80	32.90
61555000 ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	55.70	0.02	495.97	0.13	440.27	88.77
61560000 MAINTENANCE	2 123.85	0.71	77.00	0.02	2 046.85	NS
61560100 MAINTENANCE POINTEX/FIDUCIAL	1 145.32	0.39	968.73	0.25	176.59	18.23
61561000 MAINTENANCE SECURITE	954.22	0.32	942.08	0.24	12.14	1.29
61600000 ASSURANCE BATIMENT PRO	2 079.50	0.70	2 013.00	0.52	66.50	3.30
61630000 ASSURANCES VEHICULES	1 064.00	0.36	1 101.19	0.29	37.19	3.38
61660000 ASSURANCE ADI S/PRET	974.27	0.33	846.81	0.22	127.46	15.05
61660200 ASSURANCE PRET COVID 2019			109.20	0.03	109.20	100.00
61661100 ASSURANCE MAT INFORMATIQUE	311.76	0.10	285.78	0.07	25.98	9.09
62140000 PERSONNEL DÉTACHÉ,PRÊTÉ À ENTR	6 000.95	2.02	14 621.66	3.79	8 620.71	58.96

**DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

	Exercice N 30/06/2023	12	% CA	Exercice N-1 30/06/2022	12	% CA	Ecart N / N-1	
							Euros	%
62220000 COMMISS ET COURTAGE SUR VENTES	19 109.41		6.43	36 563.18		9.49	17 453.77	47.74
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	4 540.00		1.53	5 315.00		1.38	775.00	14.58
62265000 HONORAIRES JURIDIQUES	620.00		0.21	420.00		0.11	200.00	47.62
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	645.68		0.22	50.04		0.01	595.64	NS
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS	165.20		0.06	138.32		0.04	26.88	19.43
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	802.46		0.27	288.00		0.07	514.46	178.63
62311000 ANNONCES INTRA COM	1 576.42		0.53	7 685.77		1.99	6 109.35	79.49
62341000 CADEAUX SALARIES				42.23		0.01	42.23	100.00
62380000 DIVERS (DONS, POURBOIRES,)				181.91		0.05	181.91	100.00
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	188.25		0.06	342.79		0.09	154.54	45.08
62570000 RECEPTION	57.00		0.02	801.40		0.21	744.40	92.89
62600000 LIGNE TELEPHONIQUE OVH	468.95		0.16	371.88		0.10	97.07	26.10
62610000 FRAIS POSTAUX	17.25		0.01	140.76		0.04	123.51	87.75
62620000 SMS	244.80		0.08				244.80	
62640000 HEBERGEMENT	171.18		0.06	312.82		0.08	141.64	45.28
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ	2 358.60		0.79	2 159.34		0.56	199.26	9.23
62710000 FRAIS S/REMISES C.B	1 111.86		0.37	1 313.02		0.34	201.16	15.32
62711000 FRAIS S/REMISES CRT	956.18		0.32	1 802.47		0.47	846.29	46.95
62780000 COMMISSION GARANTIE PRET	252.84		0.09	252.84		0.07		
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)	57.00		0.02	87.00		0.02	30.00	34.48
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>100 987.09</b>		<b>34.00</b>	<b>141 933.01</b>		<b>36.83</b>	<b>40 945.92</b>	<b>28.85</b>
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 815.00</b>		<b>2.63</b>	<b>33 390.50</b>		<b>8.66</b>	<b>25 575.50</b>	<b>76.60</b>
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS				12 630.50		3.28	12 630.50	100.00
74000100 EXONERATION URSSAF COVID				10 904.00		2.83	10 904.00	100.00
74000400 AIDE COUT FIXE CONSO-IMPOSABLE				9 856.00		2.56	9 856.00	100.00
74001000 SUB D EXPLOITATION MUN BDX	7 815.00		2.63				7 815.00	
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>6 050.38</b>		<b>2.04</b>	<b>6 615.32</b>		<b>1.72</b>	<b>564.94</b>	<b>8.54</b>
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	189.36		0.06	725.86		0.19	536.50	73.91
63330000 TAXE FORMAT.PROF.CONTINUE	265.41		0.09	809.31		0.21	543.90	67.21
63511000 TAXES CONT.FONCIERES DES ENT.	2 700.00		0.91	2 697.00		0.70	3.00	0.11
63512000 CVAE				257.00		0.07	257.00	100.00
63512100 TAXES FONCIERES	1 211.00		0.41	1 203.00		0.31	8.00	0.67
63514000 TAXE S/LES VEHICULES DE STE				542.00		0.14	542.00	100.00
63780000 TAXES DIVERSES	1 684.61		0.57	381.15		0.10	1 303.46	341.98
<b>SALAIRES DU PERSONNEL</b>	<b>98 873.52</b>		<b>33.28</b>	<b>155 314.27</b>		<b>40.30</b>	<b>56 440.75</b>	<b>36.34</b>
64100000 RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL	96 650.07		32.54	156 096.87		40.50	59 446.80	38.08
64120000 CONGÉS PAYÉS	2 223.45		0.75	782.60		0.20	3 006.05	384.11
<b>CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL</b>	<b>23 647.50</b>		<b>7.96</b>	<b>41 121.67</b>		<b>10.67</b>	<b>17 474.17</b>	<b>42.49</b>
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	12 829.97		4.32	24 659.51		6.40	11 829.54	47.97
64530000 COTISATIONS RETRAITE	3 823.92		1.29	6 899.10		1.79	3 075.18	44.57
64535000 COTISATIONS PREVOYANCE	2 473.08		0.83	3 027.48		0.79	554.40	18.31
64540000 COTISATIONS ASSEDIC	4 059.32		1.37	6 556.11		1.70	2 496.79	38.08
64585000 CHARGES SOCIALES S/CONGES PAYE	337.73		0.11	338.53		0.09	676.26	199.76
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	123.48		0.04	318.00		0.08	194.52	61.17
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>19 769.31</b>		<b>6.66</b>	<b>27 727.75</b>		<b>7.19</b>	<b>7 958.44</b>	<b>28.70</b>

## DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	30/06/2023 12	CA	30/06/2022 12	CA	Euros	%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	12.80		29.29	0.01	16.49	56.30
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE	12.80	0.00	29.29	0.01	16.49	56.30
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	25.49	0.01	57.52	0.01	32.03	55.68
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	25.49	0.01	57.52	0.01	32.03	55.68
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	8 008.21	2.70	10 859.35	2.82	2 851.14	26.26
68110000 DOT.AMORTIMMOB INCORP ET CORP.	8 008.21	2.70	10 859.35	2.82	2 851.14	26.26
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>27 790.21</b>	<b>9.36</b>	<b>38 615.33</b>	<b>10.02</b>	<b>10 825.12</b>	<b>28.03</b>
CHARGES FINANCIERES	1 178.04	0.40	1 100.48	0.29	77.56	7.05
66110000 INTÉRÊTS DES EMPRUNTS DETTES	1 178.04	0.40	1 100.48	0.29	77.56	7.05
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>28 968.25</b>	<b>9.75</b>	<b>39 715.81</b>	<b>10.31</b>	<b>10 747.56</b>	<b>27.06</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS			3 835.68	1.00	3 835.68	100.00
77200000 PDT EXCEPTIONNEL S/ EXERC ANT			3 835.68	1.00	3 835.68	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	788.83	0.27	1 019.90	0.26	231.07	22.66
67110000 PENALITES SUR MARCHES	15.73	0.01			15.73	
67120000 PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ	80.00	0.03			80.00	
67200000 CHARGES S/EX ANTERIEUR	693.10	0.23	1 019.90	0.26	326.80	32.04
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>788.83</b>	<b>0.27</b>	<b>2 815.78</b>	<b>0.73</b>	<b>3 604.61</b>	<b>128.01</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>29 757.08</b>	<b>10.02</b>	<b>36 900.03</b>	<b>9.57</b>	<b>7 142.95</b>	<b>19.36</b>



## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 20500000 LOGICIEL

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00024 000	POINTEX LOGICIEL CAISSE	950.00	131217	L 100,00	950.00		950.00		
<b>Totaux compte : 20500000</b>		950.00			950.00		950.00		

Compte : 20600000 DROIT AU BAIL

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	DROIT AU BAIL	20 000.00	100815	N 0,00				20 000.00	
<b>Totaux compte : 20600000</b>		20 000.00						20 000.00	

Compte : 21540000 MATÉRIEL INDUSTRIEL

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00002 000	MATERIEL ACQUIS CESSION DROIT AU BAIL	18 000.00	100815	L 33,33	18 000.00		18 000.00		
00003 000	TRANCHEUSE	726.00	260815	L 20,00	726.00		726.00		
00004 000	MALAXEUR	920.00	260815	L 20,00	920.00		920.00		
00006 000	FOUR	1 230.00	260815	L 20,00	1 230.00		1 230.00		
00016 000	DIVERS MATERIEL HOT+CUISINE	5 000.00	010116	L 20,00	5 000.00		5 000.00		
00025 000	CORHOFI DIVERS MATERIEL DE CUISINE	4 000.00	250717	L 20,00	3 948.00	52.00	4 000.00		
00026 000	VITRINE METRO	555.00	261217	L 20,00	501.00	54.00	555.00		
00027 000	VITRINE METRO	585.00	200118	L 20,00	520.00	65.00	585.00		
00033 000	CHAMBRE FROIDE POSITIVE 2.1M3	2 940.50	130319	L 20,00	1 945.00	589.00	2 534.00	406.50	
00034 000	ARMOIRE NEGATIVE 400L	720.00	130319	L 20,00	476.00	144.00	620.00	100.00	
00035 000	FOUR 2X4 PIZZA 30CM DIGITAL + SUPPORT	3 120.00	130319	L 20,00	2 061.00	624.00	2 685.00	435.00	
00036 000	MACHINE A GLACONS B2008 AS 00130200 METRO	994.00	060619	L 20,00	611.00	199.00	810.00	184.00	
00037 000	PETRIN 1 VITESSE MONO DN30M	1 283.00	190620	L 20,00	523.00	257.00	780.00	503.00	
00038 000	ARMOIRE INOX/METRO	1 128.00	220920	L 20,00	401.00	226.00	627.00	501.00	
00039 000	LAVE VAISSELLE/METRO	1 689.00	240321	L 20,00	430.00	338.00	768.00	921.00	
00040 000	MACHINE SOUS VIDE - METRO	649.00	230422	L 33,33	41.00	217.00	258.00	391.00	
<b>Totaux compte : 21540000</b>		43 539.50			37 333.00	2 765.00	40 098.00	3 441.50	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21810000 INSTALL GÉNÉRALES, AGENCEMENTS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00015 000	TRAVAUX SALLE+CUISINE+LABO	15 000.00	010116	L 15,00	14 616.00	384.00	15 000.00		
00017 000	2 CLIM PAP 4700W QLIMA	1 898.42	020716	L 20,00	1 898.42		1 898.42		
00028 000	CAISSON LUMINEUX SIGNARAMA	1 102.03	060717	L 20,00	1 102.00	0.03	1 102.03		
00029 000	DECO SYSTEM'S REFECTION CUISINE	3 138.00	080318	L 10,00	1 355.00	314.00	1 669.00	1 469.00	
<b>Totaux compte : 21810000</b>		<b>21 138.45</b>			<b>18 971.42</b>	<b>698.03</b>	<b>19 669.45</b>	<b>1 469.00</b>	

Compte : 21812000 AGENC. AMENAGT INTRA.COMM.

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00030 000	SPLIT SALTOKI	2 328.72	210618	L 10,00	939.00	233.00	1 172.00	1 156.72	
<b>Totaux compte : 21812000</b>		<b>2 328.72</b>			<b>939.00</b>	<b>233.00</b>	<b>1 172.00</b>	<b>1 156.72</b>	

Compte : 21820000 MATERIEL DE TRANSPORT

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	RENAULT KANGOO EXPRESS BLUE DCI 95 CV OCCASION	13 544.29	300620	L 25,00	6 784.00	3 387.00	10 171.00	3 373.29	
<b>Totaux compte : 21820000</b>		<b>13 544.29</b>			<b>6 784.00</b>	<b>3 387.00</b>	<b>10 171.00</b>	<b>3 373.29</b>	

Compte : 21830000 MAT DE BUREAU ET INFORMATIQUE

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	IPHONE X + ACCESSOIRES // RACHAT LEASING	149.35	300620	L 50,00	149.35		149.35		
00002 000	IPHONE 14 PRO MAX	1 205.66	020323	L 33,33		134.00	134.00	1 071.66	
<b>Totaux compte : 21830000</b>		<b>1 355.01</b>			<b>149.35</b>	<b>134.00</b>	<b>283.35</b>	<b>1 071.66</b>	

Compte : 21840000 MOBILIER

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00007 000	DIVERS MOBILIER	2 898.00	260815	L 20,00	2 898.00		2 898.00		
00008 000	TABLES METAL 00130300 MULTIWISS/ HEXASMS	1 500.00	260815	L 20,00	1 500.00		1 500.00		

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21840000 MOBILIER

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00010 000	CONFECTION BANQUETTES	1 532.67	250915	L 25,00	1 532.67		1 532.67		
00011 000	TABLE	1 028.77	140616	L 20,00	1 028.77		1 028.77		
00031 000	SALON DE JARDIN HABITAT JARDIN	761.18	310717	L 20,00	752.00	9.18	761.18		
00040 000	93 CHAISES / METRO	3 906.00	080421	L 20,00	962.00	782.00	1 744.00	2 162.00	
<b>Totaux compte : 21840000</b>		<b>11 626.62</b>			<b>8 673.44</b>	<b>791.18</b>	<b>9 464.62</b>	<b>2 162.00</b>	

Compte : 27500000 DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT VERSÉS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00014 000	DG LOCATION IMMOB	1 330.00	070815	N 0,00				1 330.00	
00033 000	CAUTION OVH TELEPHONE CISCO	265.00	091219	N 0,00				265.00	
<b>Totaux compte : 27500000</b>		<b>1 595.00</b>						<b>1 595.00</b>	

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
114 871.93		1 205.66		1 205.66				116 077.59

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
73 800.21	8 008.21			8 008.21		81 808.42		



SAS TOSCANE

230 AV M.DELATTRE DE TASSIGNY

33200 BORDEAUX

## **DOSSIER FISCAL**

***CABINET KERMEL SAS***

*50 RUE JULES SIMON*

*33500 LIBOURNE*

*05.57.74.12.42*



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072022	et clos le	30062023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SAS TOSCANE			230 AV M.DELATTRE DE TASSIGNY		
SIRET	8	1	2	6	2
	0	7	3	0	0
	0	0	0	0	1
					8
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

<b>B ACTIVITE</b>					
Activités exercées	Restauration			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>					
<b>1 Résultat fiscal</b>		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		29 677	
<b>2 Plus-values</b>					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					

<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)</b>					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

<b>G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom	
				NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom	
				NIF	

<b>H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
				CEGID	

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
CABINET KERMEL SAS 50 RUE JULES SIMON 33500 LIBOURNE Tél: 05.57.74.12.42			Tél:		
OGA/OMGA	<input checked="" type="checkbox"/> Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	04/10/2023	Lieu: BORDEAUX
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire:		Président
			Signature		LABROUSSE ERIC
<b>Examen de conformité fiscale (ECF)</b>					

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :				
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.			à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
	1	2	3	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
			5	6	7	8	

K DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : **SAS TOSCANE** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **230 AV M.DELATTRE DE TASSIGNY 33200 BORDEAUX** Durée de l'exercice précédent\* **12**

Número SIRET\* **8 1 2 6 2 0 7 3 0 0 0 0 1 8** Néant  \*

Exercice N clos le, **13 0 0 6 2 0 2 3** N-1 **13 0 0 6 2 0 2 2**

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA					
	AB		AC			
	CX		CQ			
	AF	950	AG	950		
	AH	20 000	AI	20 000	20 000	
	AJ		AK			
	AL		AM			
	AN		AO			
	AP		AQ			
	AR	43 540	AS	40 098	3 442	6 207
AT	49 993	AU	40 760	9 233	13 270	
AV		AW				
AX		AY				
CS		CT				
CU		CV				
BB		BC				
BD		BE				
BF		BG				
BH	1 595	BI		1 595	1 595	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>116 078</b>	<b>BK</b>	<b>81 808</b>	<b>34 269</b>	<b>41 072</b>
STOCKS *	BL	4 125	BM		4 125	5 115
	BN		BO			
	BP		BQ			
	BR		BS			
	BT		BU			
	BV		BW			
CREANCES	BX		BY			6 613
	BZ	31 240	CA		31 240	11 766
	CB		CC			
DIVERS	CD		CE			
	CF	3 175	CG		3 175	70 093
	CH	452	CI		452	445
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>38 992</b>	<b>CK</b>		<b>38 992</b>	<b>94 031</b>
Comptes de régularisation	CW					
	CM					
	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>155 070</b>	<b>IA</b>	<b>81 808</b>	<b>73 261</b>	<b>135 103</b>
Revenis : (1) Dont droit au bail	20 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 595	(3) Part à plus d'un an :	CR

Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadrant

Désignation de l'entreprise : SAS TOSCANE

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....5...0.0.0.....)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG		
	Report à nouveau	DH	( 29 390)	7 510
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	( 29 757)	( 36 900)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	( 53 647)	( 23 890)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	81 304	104 597
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	2 173	3 443
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 671	17 495
	Dettes fiscales et sociales	DY	23 085	33 382
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	2 675	76	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	126 908	158 993	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	73 261	135 103	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	70 253	77 753	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS TOSCANE

Néant  \*

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD	290 663	FE		FF	290 663	
			FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	290 663	FK		FL	290 663	375 758	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	6 391	9 633	
	Subventions d'exploitation					FO	7 815	33 391	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	13	29	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	304 881	418 811
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	94 010	118 786	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	990	497	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	101 067	124 175	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 050	6 615	
	Salaires et traitements*					FY	98 874	155 314	
	Charges sociales (10)					FZ	23 648	41 122	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	8 008	10 859
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	25	58	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	332 672	457 426	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	( 27 790 )	( 38 615 )	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 178	1 100	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	1 178	1 100	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	( 1 178 )	( 1 100 )	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	( 28 968 )	( 39 716 )	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS TOSCANE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 836	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	3 836	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	789	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	789	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	( 789 )	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	304 881	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	334 639	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	( 29 757 )	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	560
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		
	obligatoires	A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
PENALITE SUR MARCHÉ		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDE		16		
REGUL TIERS		80		
		693		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS TOSCANE										Néant		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	20 950	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[ Dont Composants	M2			KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[ Dont Composants	M3			KS	43 540	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	23 467	KW		KX		
		Matériel de transport *						KY	13 544	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	11 776	LC		LD	1 206	
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	92 327	LO		LP	1 206		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
	Autres participations						8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	1 595	1U		1V			
	TOTAL IV						LQ	1 595	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	114 872	ØH		ØJ	1 206			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	20 950	LW	20 950		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	43 540	MK	43 540		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers						IU		MM	23 467	MN	23 467	
		Matériel de transport						IV		MP	13 544	MQ	13 544	
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier						IW		MS	12 982	MT	12 982		
	Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
TOTAL III						IY		NG	93 533	NH	93 533	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations						IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	1 595	2F	1 595	2G	
	TOTAL IV						I3		NJ	1 595	NK	1 595	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	116 078	ØL	116 078	ØM	116 078	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : SAS TOSCANE
Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS TOSCANE Néant  \*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	950	PF		PG		PH	950
<b>TOTAL I</b>		RK	950	RM		RN		RO	950
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	37 333	QA	2 765	QB		QC	40 098
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	19 910	QE	931	QF		QG	20 841
	Matériel de transport	QH	6 784	QI	3 387	QJ		QK	10 171
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	8 823	QM	925	QN		QO	9 748
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		QU	72 850	QV	8 008	QW		QX	80 858
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>		QN	73 800	QP	8 008	QQ		QR	81 808

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobiliations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
<b>TOTAL I</b>	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
<b>TOTAL II</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
<b>TOTAL III</b>														
<b>Total général (I+II+III)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW						NY						NZ	

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
Attestation de présentation des comptes En Euros. CABINET KERMEL SAS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS TOSCANE

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 595	UV	1 595	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	64		64					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 488		1 488				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	12 446		12 446					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	17 242		17 242					
	Charges constatées d'avance		VS	452		452					
	<b>TOTAUX</b>			VT	33 287	VU	33 287	VV			
	RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	64		64					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	81 240		24 585		56 655			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	17 671		17 671						
Personnel et comptes rattachés		8C	8 577		8 577						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	12 988		12 988						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 438		1 438					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	83		83					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 173		2 173						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 675		2 675						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	126 908	VZ	70 253		56 655			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	23 278	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>SAS TOSCANE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :														
				3	0	0	6	2	0	2	3							
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				WA										
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés											WB						
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE						XE						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG												
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB												
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX						XW	80					
	Amendes et pénalités		WJ	80		XZ												
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											XY						
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											I7							
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7						K7						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)								I8							
			- imposées au taux de 0 %								ZN							
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN										
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)											XR							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ						
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8										
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3							
											WR	TOTAL I						
												80						
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				WS	29 757									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											WT							
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)											WU							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)								WV							
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)								WH							
			- imposées aux taux de 19 %								WP							
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW							
			- imputées sur les déficits antérieurs								XB							
Autres plus-values imposées au taux de 19 %											I6							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WZ							
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A					XA							
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											ZX							
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											ZY						
	Majoration d'amortissement *											XD						
	A battement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				XF				
					Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA								
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC										
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)											XS							
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI					XG						
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y2							
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>											XH	TOTAL II						
												29 757						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI														
		déficit (II moins I)		XJ								29 677						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*											ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL							
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>											XN							
											XO	29 677						

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : <u>SAS TOSCANE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	159 478
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		<b>K4bis</b>	
Nombre d'opérations sur l'exercice		<b>K4ter</b>	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		<b>K6</b>	159 478
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		<b>YJ</b>	29 677
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	189 155
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	6 185
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	<b>8X</b>		<b>8Y</b>
	<b>8Z</b>		<b>9A</b>
	<b>9B</b>		<b>9C</b>
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	<b>9D</b>		<b>9E</b>
	<b>9F</b>		<b>9G</b>
	<b>9H</b>		<b>9J</b>
<b>Charges à payer</b>			
	<b>9K</b>		<b>9L</b>
	<b>9M</b>		<b>9N</b>
	<b>9P</b>		<b>9R</b>
	<b>9S</b>		<b>9T</b>
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>		<b>YN</b>	<b>YO</b>
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>SAS TOSCANE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	7 510	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	( 36 900 )		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	<b>TOTAL I</b>	<b>ØF</b>	<b>( 29 390 )</b>			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>			<b>ZG</b>	<b>( 29 390 )</b>		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )	J8	18 420		XQ	25 627		25 742					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	6 001		14 622					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	5 806		5 785					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	19 109		36 563					
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES			ST	44 524		41 463					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	101 067		124 175					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	2 700		2 697					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	3 350		3 918					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	6 050		6 615					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	32 337		45 460					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	20 734		22 687					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*				ØB	136 136							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS TOSCANE Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))			(A)			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))				(B)	(ventilation par taux)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)						(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS TOSCANE

Néant  \*

**A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME**  
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	<b>TOTAL 1</b>				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
	(à préciser) au titre de :	N-8			
N-9					
<b>TOTAL 2</b>					

**B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS**

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
<b>TOTAL</b>				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS TOSCANE

Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS TOSCANE</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--------------------------------------------------	---------------------------------------------

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL</b> (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL</b> (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

## DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

16

Désignation de l'entreprise : SAS TOSCANE				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/07/2022		et clos le : 30/06/2023		Durée en nombre de mois		
				1	2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>						
Effectif moyen du personnel * :				YP	6	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>						
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	290 663	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
<b>TOTAL 1</b>				OX	290 663	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	13	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	6 391	
Subventions d'exploitation reçues				OF	7 815	
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
<b>TOTAL 2</b>				OM	14 219	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>						
Achats				ON	108 571	
Variation négative des stocks				OQ	990	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	60 320	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	25	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
<b>TOTAL 3</b>				OJ	169 906	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	134 976
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	134 976	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV	<input checked="" type="checkbox"/>		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	290 663	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	6
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX			
Période de référence		GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022	
Date de cessation			HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 2 3

N° SIRET

8 1 2 6 2 0 7 3 0 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS TOSCANE

ADRESSE (voie)

230 AV M. DELATTRE DE TASSIGNY

CODE POSTAL

33200

VILLE

BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SCH

Dénomination

SAS ROME

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

90.00

Nb de parts ou actions

90

Adresse :

N°

12

Voie

RUE XAVIER ARSENE HENRY

Code postal

33300

Commune

BORDEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SASU

Dénomination

ITALIE

N° SIREN (si société établie en France)

794831537

% de détention

10.00

Nb de parts ou actions

10

Adresse :

N°

55

Voie

COURS DU MARECHAL GALLIENI

Code postal

33000

Commune

BORDEAUX

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.